L'énonciation

La phrase, le texte, le discours

L'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé par un locuteur. On peut chercher à analyser les textes en fonction de leur type d'énonciation.

1 La situation d'énonciation

- Tout énoncé s'inscrit dans une situation d'énonciation. Un locuteur produit un énoncé, dans un lieu et temps donné, adressé à quelqu'un (l'allocutaire).
- Quand il est nécessaire de connaître les conditions de l'énonciation pour comprendre l'énoncé, on parle d'énoncé « ancré » dans la situation d'énonciation. Pour comprendre l'énoncé *Je suis ici*, l'allocutaire doit savoir qui est le « je » et où il se trouve, c'est-à-dire la situation dans laquelle l'énoncé a été produit.
- Quand il n'est pas nécessaire de connaître les conditions de l'énonciation, on parle d'énonciation « coupée » ou d'énonciation historique. Pour comprendre l'énoncé Louis XIV est mort en 1715, il n'est pas nécessaire de connaître les conditions de l'énonciation.

2 L'énoncé « ancré » dans la situation

d'énonciation

On le reconnaît à la présence des éléments suivants.

- Le système de la 1re et 2^e personne : pronom personnel (*je, me, tu, te, nous, vous*), déterminant et pronom possessif (*mon, ma, votre, le tien...*).
- Les déictiques. Ce sont des termes qui ne se comprennent que s'ils sont accompagnés d'un geste. *Prends ce livre* ne se comprend que si je désigne du doigt le livre en question. Le déterminant et le pronom démonstratif (ce, cet, cette, ces, celui-là) et les adverbes de lieu et de temps (ici et maintenant) sont typiquement des déictiques.
- Les temps verbaux. Le présent d'énonciation correspond au moment même de l'énonciation ; le passé composé est utilisé pour évoquer un moment du passé.
- Les modalisateurs. Ils indiquent le degré d'adhésion de l'énonciateur à son énoncé : il pleuvra sans doute, peut-être, certainement... Les modalisateurs peuvent être des adverbes (probablement, certainement...), des locutions adverbiales (peut-être, sans doute...), des auxiliaires de mode (devoir, pouvoir, vouloir...), certains adjectifs qualificatifs (possible, certain, probable...). Le conditionnel peut indiquer aussi une distance de l'énonciateur à son énoncé : on pourrait dire qu'il a raison mais...
- Les marques de la subjectivité : utilisation d'un lexique appréciatif, évaluatif, affectif.
- Les marques du jugement : verbes de jugement (je pense, je crois, j'affirme).

3 L'énoncé « coupé » de la situation d'énonciation

- Il s'oppose point par point à l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation. On le reconnaît à la présence des éléments suivants :
- - le système de la 3^e personne : pronom personnel (*il*, *ils*) ; déterminant possessif (*son*, *sa*, *sien*, *leurs*) ;
- – les temps verbaux : le présent de narration et le passé simple ;
- — les indices spatiotemporels : dates et lieux précis qui permettent un repérage absolu dans le temps et dans l'espace ;

• On le reconnaît aussi à l'absence des modalisateurs, des déictiques et des marques de la subjectivité et du jugement.

4 L'énonciation et l'analyse de texte

- La distinction entre les deux types d'énonciation sert à repérer ce qui, dans les textes, relève du discours (énoncé « ancré ») et ce qui relève du récit (énoncé « coupé »).
- Un autre enjeu peut être de voir si, dans un texte apparemment neutre, on trouve des traces de la subjectivité, des modalisateurs, etc. Ainsi, dans une narration à la troisième personne, on cherchera tous les indices qui pourraient indiquer l'intrusion du narrateur et de ses commentaires.